

Conseil municipal du 4 novembre 2024

Question orale de Pierre JAKUBOWICZ, Jean-Philippe MAURER et Catherine TRAUTMANN

Écuries Gruber : la proposition de rachat par la collectivité est une occasion stratégique qu'il nous faut saisir !

Madame la Maire,

Lors du dernier Conseil municipal, nous vous avons interpellé sur la démolition des écuries Gruber, dans le quartier de Koenigshoffen, autorisée cet été par un permis signé de la main de votre Adjointe. Un sujet majeur car par le truchement de ce dossier, c'est la protection de notre patrimoine que nous souhaitons ici défendre, et en particulier celui du quartier de Koenigshoffen qui ne compte plus beaucoup de bâtiments symboliques de son histoire industrielle brassicole.

A l'occasion de cette question orale, un certain nombre d'éléments de réponse nous ont été communiqués par votre Adjoint, qui nous avait alors assuré que l'exécutif faisait le maximum pour tenter d'empêcher la destruction des écuries et garantir que le projet immobilier développé respecte bien les attentes des habitants.

Depuis, une information d'importance a été communiquée dans la presse. Nous avons appris qu'une proposition de rachat des écuries par la collectivité pour un euro symbolique avait été formulée par le propriétaire, dans un courrier recommandé qui vous a été adressé dès le 2 septembre dernier, soit un mois avant le Conseil durant lequel nous avons abordé ce sujet.

Nous sommes convaincus que cette proposition est une opportunité extrêmement stratégique et que nous devons la saisir. Elle nous permettrait de reprendre la main sur ce dossier et d'empêcher la destruction des écuries, ainsi que de garantir aux riverains que le projet qui sera développé sur ce site répondra bien à leurs attentes et à un objectif d'intérêt général.

Ainsi, pouvez-vous nous indiquer si des échanges entre vous, l'Eurométropole et le propriétaire ont été initiés depuis que cette proposition a été formulée ? Le cas échéant, pouvez-vous vous engager à ce que la collectivité réponde favorablement à cette proposition de rachat qui permettrait de préserver notre patrimoine tout en initiant un projet positif pour le quartier ?

Si nous regrettons que l'information n'ait pas été partagée lors de la réponse de votre Adjoint le 30 septembre dernier, nous sommes convaincus qu'il est encore temps d'agir et de saisir cette opportunité dans l'intérêt du quartier, de notre ville et de la préservation de son patrimoine.

Nous vous remercions.